



Département de l'Oise
Arrondissement de Clermont
Canton de Pont-Sainte-Maxence

MAIRIE DE SAINT-MARTIN-LONGUEAU

CONSEIL MUNICIPAL DU 06 MARS 2017 18H30.

Présents : M. Michel COLLETTE, Maire, M Eric BARRUET, M Denis MESSIO, M Philippe POULAIN, M Médéric PARROT, M Jean-Pierre WRZUCHOL, Mme Marie-Claire VERCRUYSSSE, Mme Nadège ROELENS, Mme Odile CORDIER, Mme Nicole DIMINO, Mme Michelle CHAMBRELENT, Mme Christine NEIVA-TORRES.

Absent (e, es, s) excusé (e,es, s) :

- M François LAURENT ayant donné pouvoir à M Eric BARRUET.
- Mme Isabelle FORTE ayant donné pouvoir à Mme M-Claire VERCRUYSSSE.
- Monsieur Bruno PUIS ayant donné pouvoir à M Médéric PARROT.

A été nommé (e) secrétaire : Mme Marie-Claire VERCRUYSSSE.

ORDRE DU JOUR :

- Approbation du procès-verbal de la séance précédente du 30/01/2017.
- Régularisation administrative de l'emploi d'éducateur sportif.
- Approbation du Plan Local d'Urbanisme de 2017.
- Réforme indemnités des élus.

Questions diverses :

- Organisation construction mairie/médiathèque.

Monsieur LAHAYE, Vice-Président de la CCPOH, est présent pour évoquer la TEOMI (Taxe d'enlèvement des ordures ménagères incitative), il fait part aux membres du conseil municipal de la décision du conseil communautaire de passer dans un avenir proche à la tarification incitative.

L'année 2017 sera une période de communication et d'information, des réunions seront prévues avec les élus et les usagers.

APPROBATION DU PROCES VERBAL DU 30/01/2017

Le procès-verbal de la séance du 30/01/2017 est adopté à la majorité.

Vote pour : 13.

Vote contre : 2

REGULARISATION ADMINISTRATIVE DE L'EMPLOI D'EDUCATEUR SPORTIF

(délibération n°01- 06/03/2017)

Il convient de régulariser la situation administrative notamment le temps d'emploi d'éducateur sportif à temps complet sur St-Martin-Longueau et Sacy-le-Grand pour être en conformité avec le nombre d'heures, cette régularisation ne modifie en rien l'emploi du temps et le salaire.

Vote pour : 15.

MODIFICATIONS PROPOSEES AU PLAN LOCAL D'URBANISME REVISE AVANT SON

APPROBATION (délibération n°02- 06/03/2017)

Après avoir examiné la révision du PLU, les membres du conseil municipal ont étudié le document qui leur a été fourni, ils doivent se prononcer pour valider les modifications proposées. Aucune remarque n'ayant été formulée, Monsieur le Maire demande de passer au vote.

Vote pour : 13.

Abstention : 2.

APPROBATION DE LA REVISION DU PLAN LOCAL D'URBANISME

(délibération n°03- 06/03/2017)

Les membres du conseil municipal, après avoir validé les modifications, doivent se prononcer sur l'approbation de la révision du PLU.

Vote pour : 13.

Abstention : 2.

INDEMNITES DES ELUS (délibération n°04- 06/03/2017)

Les indemnités votées faisaient référence à l'indice brut 1015, aujourd'hui, il s'agit de l'indice 1022, il est proposé de prendre une délibération mentionnant l'indice brut terminal de façon à ne plus avoir à délibérer en cas de changement d'indice.

Vote pour : 15.

QUESTIONS DIVERSES

Construction mairie/médiathèque :

La première réunion de chantier a eu lieu le 28 février. Il est prévu une réunion toutes les semaines le mardi matin.

L'emprise du chantier sera sécurisée par des barrières et des aménagements seront prévus pour l'accès à la salle socio (cantine, parking etc...). Par mesure de sécurité, il sera demandé aux entreprises d'éviter les livraisons pendant les heures de cantine.

Le coordinateur de sécurité désigné dans le cadre de l'appel d'offres a validé ce schéma d'installation et veillera au bon déroulement des opérations durant la totalité des travaux.

FNACA :

A la demande de la FNACA, la stèle qui était au champ de mars à Pont-Ste-Maxence, a été installée par nos services techniques à côté du Monument aux Morts de Saint-Martin-Longueau.

Produits phytosanitaires :

Les produits phytosanitaires n'étant plus autorisés (sauf bio), une étude doit être menée par l'agence de l'eau. Coût de l'étude entre 6 et 7 000 € supporté éventuellement par plusieurs communes et subventionnée à environ 70%. L'achat du matériel sera envisagé suite à la conclusion de l'étude.

Dates à retenir :

- Commission des finances le 03 avril à 18h30.
- Conseil municipal (budget) le 10 avril à 19h00.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à 20h00.

Michel COLLETTE	Eric BARRUET	Denis MESSIO	M-Claire VERCRUYSSSE	Nadège ROELENS
	Procuration de François LAURENT		Procuration d'Isabelle FORTE	
François LAURENT	Odile CORDIER	Médéric PARROT	Michelle CHAMBRELENT	Isabelle FORTE
		Procuration de Bruno PUIS		
Nicole DIMINO	Philippe POULAIN	Bruno PUIS	Jean-Pierre WRZUCHOL	Christine NEIVA TORRES